

# Le Courrier d'Outre-Manche

Newsletter 3ème Numéro – Décembre 2015

Double-degree English – French Law Essex/France

## L'édito de la rédaction

Présentation de la nouvelle équipe, remerciements et sommaire.

## Nouvelles d'Essex

La vie étudiante, l'intégration des premières années, la place des Français dans l'Université et conférence sur le projet de réforme du droit des contrats.

## Questions d'avenir

Interview d'une alumni, *Career fair* spéciale double-diplôme, événements futurs.

## Pensée aux victimes des attentats

Quand la France se mobilise, Essex fait de même.

## Dossier spécial : Le droit et l'art.

De l'authenticité à la restitution, la place du droit au regard de l'Art.



## Découvertes et engagement

### Mener une nouvelle année vers la réussite

Des nouvelles des étudiants du double-diplôme, qu'ils soient à Essex, en France ou encore Alumni. De l'effervescence et l'excitation dès l'arrivée des Première année sur un campus anglophone, au témoignage d'anciens du double-diplôme, découvrez dans ce numéro comment nos étudiants optimisent leur diplôme et profitent de leurs années universitaires.



L'équipe rédactionnelle

## SOMMAIRE

02 L'édito de la rédaction et la présentation de la nouvelle équipe

❖ Nouvelles d'Essex :

03 L'intégration d'une 1<sup>ère</sup> année

06 Comment tirer le maximum de la Fresher's Fayre?

07 De l'avenir du droit des contrats – Conférence sur le projet de réforme

09 Pensées aux victimes des attentats terroristes de Novembre

❖ Questions d'avenir

13 « Career Fair » spéciale double-diplôme

14 Interview d'une Alumni sur les perspectives post double-diplôme

❖ Dossier spécial

17 Le droit et l'Art – articulation de deux mondes

**Edito** En espérant que cette deuxième édition suive l'esprit de la précédente, l'équipe de rédaction souhaiterait remercier l'équipe pédagogique, ainsi que Yasmin Afina et Lauren Levy pour la création de cette gazette.

C'est dans l'idée de maintenir et consolider les liens entre les actuels étudiants du double-diplôme en France ou en Angleterre, et les *alumni*, que le projet du Courier d'Outre-Manche a été poursuivi.

Notre équipe a souhaité aborder différentes thématiques afin de mieux vous faire partager quelques brefs instants de notre vie étudiante animée.

Des impressions des Première année — auxquelles les anciens s'identifieront sûrement — à un thème aussi vaste que le droit de l'art, nous espérons que cette nouvelle édition saura vous interpeller. Bonne lecture !

## Présentation de la nouvelle équipe

*Marie Breton – 1<sup>ère</sup> année – Rédactrice et Édition :* Études de droit ou orientées vers le journalisme, voilà la grande question qui m'habitait quelques mois après ma rentrée de Terminale. Après de longues hésitations, j'ai finalement rejoins l'université d'Essex. Mon désir d'écrire n'a cependant pas disparu, et quand j'ai appris l'existence de la Newsletter, je ne me suis pas posé de questions : il fallait que je fasse partie de l'équipe !

*Jenny Cathiard-Guillermin – 2<sup>ème</sup> année – Rédaction :* Etudiante de Toulouse, c'est après avoir assisté à une conférence portant sur l'*Art Law in practice* tenue par l'AJFB (Association des Juristes Franco-Britanniques) que je me suis prise de passion pour le droit de l'art. Passion que j'ai souhaitée vous faire partager ou découvrir.

*Christine Forsbach – 2<sup>ème</sup> année – Rédaction et Édition :* Future étudiante de Nanterre, actuellement Course Rep à Essex, c'est de mon intérêt d'accroître les relations entre les étudiants du double-diplôme qu'est venue l'idée de contribuer à cette newsletter, outil parfait pour toujours plus nous lier.

*Joséphine Marouby – 1<sup>ère</sup> année – Rédaction :* Future étudiante de Toulouse, arrivée à Essex en septembre 2015, ma participation à cette newsletter vise essentiellement les futurs Première année, afin de leur donner une idée de ce qu'est être un étudiant en Angleterre.

*Flavien Ricou – 1<sup>ère</sup> année – Rédaction :* Futur étudiant de Lyon, ma participation à cette newsletter vise plutôt à faire découvrir aux actuels étudiants les possibilités qui s'offrent à eux post double-diplôme.

# Départ d'une étudiante française pour l'Angleterre

- ou comment déménager 100kgs  
de bagages à deux en une journée  
sans avoir de frais de kiné ?

Par Marie Breton

- ou comment déménager 100kgs  
de bagages à deux en une journée  
sans avoir de frais de kiné ?

Par Marie Breton

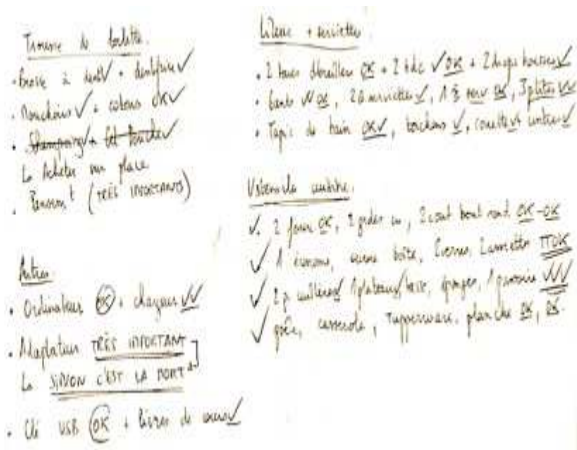
*Avertissement : Certains passages de cet article sont de nature à heurter la sensibilité des lecteurs. La lecture comme son interprétation, requièrent un public préparé et distancié. Âmes sensibles, s'abstenir.*

**Jeudi 24 septembre :** Après de longues semaines d'organisation pour planifier mon départ (la durée indiquée, vous le penserez bien, n'est absolument pas exagérée ...), d'heures passées sur Internet à chercher les meilleures recettes étudiantes, connues pour leur goût raffiné (ceci dit après expériences, le critère est à vérifier), les recherches à n'en plus finir et trouver le meilleur compromis pour ramener casseroles, verres et assiettes à Colchester, voilà à quoi ressemblait, à peu de choses près, ma *check list* « pré-départ »:

**Vendredi 25 septembre**, ‘aka’ départ pour Colchester : 6h30, encore endormie et vraiment fatiguée, je n’ai pas dormi de la nuit, tant l’excitation de partir est forte, tant mon envie de rencontrer les personnes avec lesquelles je vais partager 4 ans de ma vie est intense. A quoi ressemble l’université ? Towers et Squares ? Sub zéro ? Tesco, Asda, Aldi ?? Mais c’est quoi tout ça !? Tant d’endroits qui te sont encore inconnus et de questions que tu te poses, qui te perdent, t’angoissent, t’inquiètent, t’excitent, t’animent, te brûlent de l’intérieur parce que tu veux savoir, et te préoccuperont, jusqu’à ce moment tant attendu, lorsque tu arrives enfin sur le campus.

Dans la voiture en allant vers la gare, tu te demandes vraiment si tu vas pouvoir partir, si la sécurité ne va pas te trouver trop bizarre avec ta passoire, Tupperware et panoplie de la parfaite ménagère soigneusement (ou presque) rangés dans ta valise.

Tu t'assures que ton passeport est bien dans ton sac, tu n'as pas bougé de ton siège mais pourtant tu vérifies à nouveau si tout est toujours là, et tu t'y reprends à 10 fois « au cas où » dans un élan de panique, ton passeport décidait de rentrer chez toi, tout seul (n'écarter aucune possibilité, aussi irrationnelle qu'elle puisse paraître). Arrivée à la douane, il te faut littéralement 15 minutes pour poser tes valises sur le tapis, enlever ton manteau, toutes les affaires qui te font biper et, au passage, en perdre 10 de plus, parce que dans ta tête, et malgré toute ton avance, tu es en retard. Tu te poses la question de savoir si tu as tous les documents pour l'université, tu analyses et scannes le fond de ton sac d'un regard, et sans t'en apercevoir tu te retrouves dans l'Eurostar, prêt à partir. Dehors le ciel est gris, et une fois de plus tu te dis seulement que la France est triste de te voir partir.



Arrivée à Londres ! Pour quelques jours de vacances, tu serais le/la premiè(re) à courir sur le quai et vite rejoindre l'extérieur, pour profiter de la magie de Piccadilly, de la beauté du Victoria and Albert Museum, ou pourquoi pas, passer une décennie à essayer de comprendre les œuvres si étranges mais fascinantes, du Tate Modern. Mais là, ce n'est pas possible, car tu dois être un maître de stratégie et de logique, et trouver la manière la plus intelligente de porter tes valises (car évidemment, tu es dans la dernière rame), jusqu'à la station de taxi de St Pancras. Tu luttas, t'acharnes à avancer malgré le poids de ces valises qui te ralentissent considérablement, pour enfin te faire conduire à Liverpool Street, où un dernier trajet t'attend ... Les minutes se font de plus en plus longues, et tel un jeune Harry Potter se rendant à Poudlard pour la première fois, ton regard vif et encore ingénu se porte vers l'extérieur en espérant voir au loin, se dessiner un groupe de Towers. Enfin à l'hôtel, tu te remémores chaque instant de ta journée, te dis que tu es content(e) d'être arrivé(e), en vie, avec tes 4 valises, ta maman, ET ! Ton passeport.

**Samedi 26 septembre** : J-1 avant l'installation sur le campus ! Voilà tes premières balades dans Colchester, tu notes évidemment dès le début, la présence de tes boutiques préférées, les restaurants vraiment sympas où tu espères déjeuner, les jolies terrasses de café où tu t'installeras pour travailler l'été, mais aussi et surtout, parce qu'ils te sauveront la vie, les supermarchés aux horaires extensibles, paquet de chips XXL, longs rayonnages de ketchup et gâteaux en tout genre.

Dernière nuit à l'hôtel, tu ne sens plus ton dos tant la journée d'hier a été intense, et tu te prépares psychologiquement à voir déferler une vague d'étudiants demain sur le campus, qui comme toi, un peu perdus, ont seulement envie de découvrir les joies de l'université anglaise.

**Dimanche 27 septembre** : Ça y est ! 8h00, tu n'as jamais été aussi en avance pour attendre ton taxi, et chaque minute qui s'écoule te rapproche un peu plus de ton arrivée sur le campus pour récupérer les clefs de ce qui sera pendant un an, ta nouvelle *accommodation*. Tu peines encore à concevoir ce que seront tes dîners entre ami(e)s, les longues heures à discuter autour d'un café, mais surtout, et ce que tu imagines encore moins, c'est la soirée à laquelle tu as droit dès le premier jour, et qui n'est seulement le début d'une belle, longue et fatigante *Fresher's Week*. Tes clefs récupérées à la sortie du *Tony Reach Teaching Centre*, tu assistes à un ballet de trolleys entre les Towers, cela dit peu organisé, et pas vraiment gracieux. Tu admires l'aisance et la facilité avec lesquelles certains poussent leur chariot, tu ne vois ni le visage des plus motivés, caché par une montagne de livres et classeurs (ce qui au passage, te mets la pression), ni celui des plus flemmards, masqué par une télévision, un frigo, une étagère, ou encore et à ta plus grande surprise, un lit (à te demander si ton logement, est si bien équipé que ça).

Tu arrives finalement dans ton *flat* et découvres ta chambre dont l'intérieur n'est pas vraiment Feng Shui. Tu ranges et installes tes affaires, tout comme tes *flatmates* dont tu fais la connaissance, raccompagnes ta mère à la station de taxi et lui fais un dernier câlin, la regarde partir quelques instants, et c'est à ce moment-là, que tu comprends que tout commence vraiment. Ne sachant où aller, tu te balades et profites de cette journée ensoleillée, tu as le temps de te faire trois torticolis tant la hauteur des Towers t'impressionnes, d'aider la Vietnamiennne qui a perdu la roue de sa valise, le Chypriote qui ne sait pas où récupérer sa clé, ou encore, de discuter avec un Brésilien qui comme toi, est émerveillé par toute cette nouveauté.



Par hasard dans ce bourdonnement et atmosphère électrique, tu crois entendre des français, et c'est comme ça que tu te retrouves en quelques minutes, autour des membres de la French Connection, avec ta marraine en 2<sup>e</sup> année et que tu rencontres tous les autres élèves du programme. Après une visite guidée du campus, tu te prélasses au soleil sur les squares avec les nouvelles personnes que tu as rencontré, l'ambiance est fabuleuse et tu restes là, à parler des heures, parce qu'au fond de toi tu te sens déjà chez toi.

Toutes ces personnes, tu ne les connais pas encore, mais tu le sais et à Essex ça sera toujours vrai, ce n'est que le début de belles amitiés qui commencent.

C'est quand tu entends et vis la folie des soirées, que tu comprends enfin la signification de « it's hip to be square ». Ils sont asiatiques, parlent swahili, certains sont Philippins, d'autres du Pakistan. Ta *flatmate* est réfugiée politique, la fille derrière toi Indonésienne et le garçon juste devant Japonais. Parmi tous ces gens, tu croises aussi une jeune fille malvoyante, un garçon sourd ou encore handicapé, mais peu importe, car ici aucune différence de genre, sexe, couleur ou religion n'est faite.

C'est dans la mixité que l'osmose et l'égalité opèrent car nous sommes une communauté internationale, parlons tous anglais, et sommes des étudiants d'Essex.

Et c'est ainsi qu'il te suffit d'un soir, pour te rendre compte que cette université n'est pas qu'un lieu de travail, n'est pas qu'une bibliothèque au long rayonnage dont la quantité de livres exposés t'affoles car tu n'ouvriras probablement jamais 1/100<sup>e</sup> d'entre eux, ce n'est pas qu'un square vide en semaine lorsque les 22h approchent, mais que cette université dans laquelle tu vas passer deux ans de ta vie, est ta nouvelle famille.



*Les Première année lors de leur semaine d'intégration*

## Nos étudiants toujours aussi engagés dans la vie de l'université !

### *Quelques exemples*

- **Coline Castelnau** : Peer mentor, School of Law ; Event Secretary in the Photography and French Connection Societies, Lacrosse
- **Harry Wells** : Peer mentor, School of Law ; Course Rep pour le double-diplôme
- **Lauren Levy** : Frontrunner
- **Julia-Marie Penner, Grégoire Vidal Fournier la Touraille** : Course Rep pour le double-diplôme
- **Sonia Girault** : Présidente, French Connection ; bénévole à la Law Clinic ; Course Rep pour le double-diplôme
- **Nathan Casteler** : Président, Model United Nations ; bénévole à la Law Clinic

# Découverte d'Essex par une 1<sup>ère</sup> année : *la Freshers' Fayre*

Par Joséphine Marouby



La « Freshers Fayre » c'est LA journée test. Le but : découvrir un maximum de *societies* improbables. Pendant une journée, le centre du campus universitaire devient une exposition de tous les groupes d'activités tenus par les étudiants, entre le sport, les pays, les études, les religions, et les rencontres extra scolaires. On y trouve chaque groupe derrière un stand dont l'objectif est de t'expliquer son activité, ce que ça peut t'apporter, pourquoi y participer. Chacun souhaite ton inscription et toutes les méthodes pour l'avoir sont bonnes : entre un sac en toile offert, une part de gâteau, une gourde, un bracelet, un essai gratuit, une photo drôle, une invitation au premier événement...

On commence donc par le plus facile : La French Connection, le groupe qui représente la France sur le campus. Evidemment pour comprendre un minimum ce qu'il se passe sur les trois squares, pourquoi tout le monde est si aimable, avec tant de nourritures, et de jouets sur les tables, il faut se renseigner auprès des connaisseurs. Nous voilà donc parti pour une chasse aux « œufs de pâques » sur les squares.

Voilà Domino's qui nous donne un ballon rempli d'Hélium et une pizza gratuite : et de un ! La *feminist society* n'a pas grand chose à proposer comme nourriture : on passe ! Waouh ! Le stand du *Conservative Party* propose une photo avec David Cameron en taille réelle.

«-Yes I am really interested in David Cameron's ideas, thanks for the pic! I'll come back to sign up, see you!'''

Tiens, la *pole dance society*, quelle chouette idée d'essayer la barre ! « Non en fait c'est pas trop mon truc, je me sens un peu las, ce sera pour plus tard ... » On avance. Un petit cake sur la table pour moi, une cannette de coca sur une autre, discrètement ...

Restons sérieux : direction les *law societies*. Le choix entre ELSA et la *Law Society* ou *Bar society*. J'ai demandé à deux français en première année de me raconter leur expérience sur ces groupes :



Loïc est entré dans la *Law Society* en achetant un *membership* durant la *Freshers' Fayre*. Il y a rencontré le président et les membres, ce qui lui permet d'avoir un cercle intéressant de connaissance pour les domaines du droit et de découvrir en s'immergeant directement dans la question. Les réunions ont lieu régulièrement, autour de thèmes sur le droit.

Adrien, également étudiant en première année, fait parti de la *Bar society*, centré sur les études d'avocat. À la première réunion il a rencontré l'ancien président qui leur a parlé de son expérience à Essex et qui passe cette année le diplôme de *barister*. L'avantage de ces *societies* est de se faire un réseau de connaissance, mais surtout de visiter des lieux importants pour le droit anglais. Le premier événement organisé a été la visite d'*Inner Temple*, un centre de formation pour avocats. Il a écouté une conférence sur le métier, la formation, les débouchées, et ensuite a pu discuter avec les formateurs autour d'un petit buffet.

Faire partie d'une *society* est un « plus » et permet de sortir des études, rencontrer de nouvelles personnes et se renseigner sur les projets professionnels. Adrien a rencontré des étudiants en droit d'années supérieures mais aussi des professionnels. Notamment un avocat qui défend les « start-up », domaine qui l'intéresse, ce qui lui a donné une idée concrète sur ce métier.

On repart sur le tour des squares :

A gauche, voilà les groupes de musique qui animent la place ! Il y en a pour tous les goûts. Un peu plus loin ce sont les langues. Les pays du monde entier sont représentés : des sushis sont offerts là, ici c'est une part de pizza ou bien du guacamole un peu plus loin.

On vient de faire un tour du monde en quatre-vingt secondes. Allez on enchaîne, pas de temps à perdre pour tout voir !

Et oui ils l'ont fait ! La *Harry Potter society* est bien là ! Ici les vrais fans se réunissent pour discuter des livres et regarder les films, ou alors pour s'affronter lors de match de Quidditch réel, ou encore participer au bal de « la Coupe de Feu » durant la *Winter Fayre*...

Sur le Square 5 c'est le sport. Commençons par le commencement : allons voir le rugby, en tant que Toulousaine c'est une base. On y trouve l'équipe masculine avec deux équipes dont une fait partie d'un tournoi national, où toutes les semaines chaque université s'affronte. L'équipe féminine fait aussi partie du « BUCS », la coupe des principales universités anglaises.

On enchaîne sur le tennis, le volley, le frisbee, le badminton, le football américain, lacrosse, le criquet, pole dance, le korball, le kickboxing, les cheerleaders, le climbing (Objectif : descendre les South Towers), le trampoline, le tir à l'arc. Autrement-dit, toutes vos envies sont là.

Après une heure de marche autour des différents squares, on s'arrête pour une barbe à papa et un petit remontant. Voici le moment de faire le top 5 des meilleures *societies*, les plus drôles, et celles où on va réellement aller. Chaque étudiant repart avec des sacs remplis de tout et n'importe quoi, mais surtout avec son *membership* de la *society* qui lui correspond : ici tout le monde trouve chaussure à son pied !



# De l'avenir du droit des contrats

## Conférence sur le projet de réforme du Code Civil

Par Jenny Cathiard-Guillermin et Christine Forschbach



### Quels thèmes abordés par la conférence ?

Le 6 Novembre 2015 se tenait à Londres au sein de l'Université de Westminster, une conférence relative au projet de réforme du droit des obligations. Organisé par l'Association des Juristes Franco-Britanniques (AJFB), ce colloque était présenté par quatre personnalités du monde du droit. Guillaume Menier, représentant du Ministère de la Justice, Jean Sébastien Borghetti, professeur de l'université Panthéon-Assas, Michael Haravon représentant ici du pouvoir judiciaire et Catherine Pédamon, avocate en droit international et *senior lecturer in law* à l'Université de Westminster.

Chacun des membres du panel est intervenu tour à tour afin d'introduire dans sa globalité le projet de réforme dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2016. L'occasion ainsi pour les étudiants du double-diplôme présents de se familiariser encore un peu plus avec ces nouvelles mesures. Suite à une courte introduction sur l'évolution du projet de réforme, une réflexion a été menée concernant l'apport de celui-ci vis-à-vis de la prévisibilité et de la sécurité juridique du contrat. La conférence s'est conclue par une réflexion sur la place du juge et de la limitation de son pouvoir par les mesures de la réforme.

### Qu'en avons-nous retenu ?

Tout d'abord il est apparu qu'un tel projet réformateur prenait toute son importance en vue de la poursuite du processus d'harmonisation mené par l'Union Européenne sur le droit des contrats. Outre cette application des directives émanant de l'Union Européenne, il s'inscrit dans une optique de modernisation d'un Code civil aux articles n'offrant plus la précision requise pour le monde juridique actuel. Les principaux objectifs du projet de réforme résident donc en la construction d'un droit plus accessible mais aussi la reconsidération du droit des obligations dans sa dimension économique. Quant aux pouvoirs du juge, ils sont désormais limités à des conditions strictes, l'empêchant ainsi de s'immiscer dans les termes contractuels préétablis.

Le plan du projet reflète le cycle de vie du contrat. Il définit les concepts clés ; notamment l'extension du principe de la bonne foi rappelant ainsi que le contrat reste l'expression de la liberté et volonté des parties. En dehors de la consécration de la jurisprudence et d'une reconsidération des pouvoirs du juge, le projet de réforme présente aussi des avantages conséquents tels qu'une plus grande lisibilité et une facilité de traduction.

Les étudiants ayant assisté à cette conférence en sont ressortis enchantés. Leur culture juridique des contrats s'étant vue précisée elle leur a permis une meilleure compréhension des enjeux économiques et judiciaires actuels.





## Lorsque la France se mobilise, Essex aussi

### Pensées aux victimes des attentats terroristes de novembre

Par Marie Breton

Cet article a volontairement été écrit en anglais et français, à la vue de la portée et de l'impact des événements passés en France, dans le monde. *This article has been voluntarily written in English and French, regarding the very recent and devastating events in France, and their huge global impact.*

Il y a quelques mois, tu as téléchargé l'application « Le Monde » sur ton smartphone, mais après le nombre de notifications sans grand intérêt reçues chaque jour, tu as commencé à douter de la réelle efficacité informative de ce téléchargement. Et puis un vendredi 13 novembre au soir, tu sens ton mobile vibré dans ta poche. Il s'agit sûrement d'une énième notification Facebook ou Twitter, te diras-tu. Et pour la première fois, après avoir lu l'intitulé du message reçu, tu te félicites de ne jamais avoir désinstallé cette application, car son contenu, bien que terrible et horrifiant, va te permettre de prévenir un maximum de personnes potentiellement non informées, en un temps record.

*A few months ago, you downloaded 'Le Monde' app on your mobile, but regarding the number of useless notifications received every single day, you began to doubt about its real effectiveness and content. Then, on Friday, 13<sup>th</sup> November, at night, you feel your smartphone in your pocket vibrating. Again, you are quite sure this is an umpteenth Facebook or Twitter notification. But for the first time, after reading the title of the message received, you are pleased you've never uninstalled the app, because its content, although terrible and horrifying, will allow you to warn a maximum of potentially uninformed persons, about the monstrous ongoing events in Paris.*

A l'Université d'Essex, nous sommes des étudiants entre 18 et 26 ans, d'origines et pays différents. Nous n'avons pas les mêmes cultures, les mêmes habitudes, mais partageons et éprouvons des sentiments identiques, lorsque chacun de nous se retrouve confronter à une violence extrême, inutile et injustifiée.

*In the University of Essex, all the students are between 18 and 26 years old, from different countries and origins. We don't have the same culture or habits, but still, we all share and experience identical feelings, when we have to face up to the harsh reality of an extreme and unjustified violence.*



Perplexes. Choqués. Aucun de nous ne s'y attendait, mais à la veille d'un week-end que l'on aurait voulu merveilleux, la peur s'installe et envahit doucement le campus de Colchester. Entre famille et ami(e)s, chacun se demande comment vont ses parents et prie pour qu'aucun d'entre eux ne soit dans les environs du Bataclan, ou dans un bar près du Stade de France. Ici il est déjà minuit, l'angoisse est tellement forte que les uns après les autres, nous essayons d'appeler nos proches, et ne comprenons pas pourquoi chacun des messages envoyés reste sans réponse.

*Puzzled and shocked. None of us did expect it, and on the eve of a week-end we would have wished to be wonderful, anxiety slowly spreads on the Colchester campus. Families, friends, everyone wonder how or where they are, and prays that no harm has been made to those people we love. In Colchester it is almost midnight, the fear gets intense and even irrational. One after another, we try to call our family members, and just don't understand why all the text messages sent, are still unanswered.*

Que se passe-t-il exactement ? La BBC annonce déjà 180 morts et blessés, le Monde en affirme bien moins, mais le nombre si grand soit-il, n'est plus si important que ça, car ce soir le sang a coulé dans les rues pavées de Paris, une salle mythique s'est transformée en champ de bataille et des bars si joyeux et vivants, sont maintenant habités par le deuil et la tristesse. Dès le lendemain dans la presse internationale, l'attentat dans le Bataclan fait la une. Dans le fameux journal britannique The Guardian, on peut lire à l'affiche '*Bataclan attack: Everyone was dancing and smiling, and then men began shooting*', le NY times annonce '*Silent gunmen killed people in the Bataclan*' ou encore, le journal espagnol 'El Mondo' écrit '*apocalipsis en la sala Bataclan, el temple del rock*' (« apocalypse dans le Bataclan, le temple du rock »).

*But what's happening? The BBC News website announced about 180 both dead and seriously injured persons, the French Journal 'Le Monde' maintains that less people were affected, but this great number is not that important, because tonight blood was shed on the cobblestone streets of Paris, a mythical place turned into a battlefield, joyful and alive pubs, are now fully inhabited by the loss, the death, the shadow and sorrow. The day after in the international press, The Guardian wrote 'Bataclan attack: Everyone was dancing and smiling, and then men began shooting', the New York Times announced on the front page 'Silent gunmen killed people in the Bataclan' or again, the Spanish journal 'El Mondo', stated '*apocalipsis en la sala Bataclan, el temple del rock*' (translated as 'apocalypse in the Bataclan, the rock temple').*

À Essex, nous n'attendons pas d'être sur place pour agir, car peu importe l'endroit où nous nous trouvons, 'nous avons le courage et l'énergie de bâtir le monde' (traduit du manifeste de l'Université). Dès le lundi 16 novembre au matin, une minute de silence était organisée par la French Connection sur le square 3, rejointe par des élèves de toutes nationalités, de tous horizons, et suivie de l'Hymne national français, la Marseillaise. En début de soirée, un second temps de recueillement est annoncé, à échelle internationale cette fois, pour toutes les victimes quotidiennes du terrorisme, le rappel des droits et libertés de chacun, mais enfin et surtout, l'importance, si désuète et anodine qu'elle puisse paraître au premier abord, mais absolument pas négligeable, de chacune des vies humaines présentes sur la planète.

C'est en citant les articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, autour du chant mélodieux et solennel d'un violon, une minute de silence et de nombreux discours, l'illumination du square par une centaine de bougies et les projecteurs de la télévision britannique, que s'est déroulée et achevée paisiblement, la cérémonie.

*In Essex, we are not waiting to be on the spot to act, because whenever we are, 'we always have the courage and energy to shape the world' (from the uni' manifesto). On the morning of Monday, 16<sup>th</sup> November, one minute of silent prayer was organized by one of the campus society, the French Connection on the 3<sup>rd</sup> Square, which get together many international students from all walks of life, and finally followed by the French national anthem, the Marseillaise. In the early evening, another meditation time is announced, on an international scale now, for all the victims of daily brutalities and terrorism, to remember our rights and freedoms, and the last but not the least, the importance –which is absolutely not negligible- of all the human beings living and sharing this planet. It is by quoting the Universal Declaration of Human Rights, together around a solemn violin melody, several speeches, the illumination of the square thanks to thousands of candles and the British television spotlights, that the ceremony went on and finished quietly.*

Antoine Leiris, dont la femme a été tué à Paris lors de l'attaque au Bataclan, s'adresse dans une lettre ouverte aux terroristes, pour leur prouver que malgré ces actes barbares, ils n'auront jamais sa haine.

*Antoine Leiris, whose wife Hélène Muiyal was killed in Paris attack, writes an open letter to terrorists, vowing not to give them 'satisfaction of hating you'. (text shortened)*

« Vendredi soir vous avez volé la vie d'un être d'exception, l'amour de ma vie, la mère de mon fils mais vous n'aurez pas ma haine. (...) Vous l'avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère, ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. Je l'ai vue ce matin. Enfin, après des nuits et des jours d'attente. Elle était aussi belle que lorsqu'elle est partie ce vendredi soir, aussi belle que lorsque j'en suis tombé éperdument amoureux il y a plus de 12 ans. Je sais qu'elle nous accompagnera chaque jour et que nous nous retrouverons dans ce paradis des âmes libres auquel vous n'aurez jamais accès. Nous sommes deux, mon fils et moi, mais nous sommes plus fort que toutes les armées du monde. Je n'ai d'ailleurs pas plus de temps à vous consacrer, je dois rejoindre Melvil qui se réveille de sa sieste. Il a 17 mois à peine, il va manger son goûter comme tous les jours, puis nous allons jouer comme tous les jours et toute sa vie ce petit garçon vous fera l'affront d'être heureux et libre. Car non, vous n'aurez pas sa haine non plus. »

*"On Friday night, you stole away the life of an exceptional being. The love of my life, the mother of my son, but you will not have my hatred. I saw her this morning, at last after days and nights of waiting. She was as beautiful as when she left on Friday night, as amazing as when I felt so deeply in love with her, more than 12 years ago. I know that she will join us every day, and that we will find each other again in the paradise of free souls, which you will never have access to. We are only two, my son and I, but we are more powerful than all the world's armies. In any case, I have no more time to waste on you. I have to get back to Melvil, who is waking up from his afternoon nap. He's just 17 months old. He'll eat his snack like every day, and then we're going to play like every day, and every day of his life, this little boy will insult you with his happiness and freedom. Because you don't have his hatred either."*





Les universités de Paris X, Lyon 3 Jean Moulin et Toulouse I Capitole se sont aussi mobilisées le lundi 16 Novembre. Une minute de silence a été tenue au sein de chacune d'elles, en hommage aux victimes des attentats commis ce vendredi 13 Novembre.

## A ne pas manquer : Liberté, Légalité, Sécurité

A la suite des attaques terroristes ayant ébranlées le monde entier en novembre, l'équipe pédagogique et les *Course Reps* (Sonia, Christine, Julia-Marie, Grégoire et Harry) ont voulu organiser un forum de réflexion sur les sujets de la liberté, le droit et la sécurité nationale. A la vue d'événements comme ceux-ci, une discussion de la sorte permettrait de s'exprimer avec recul des relations entre ces trois sujets. L'évènement ne possède pas encore de date précise mais toutes les informations vous seront communiquées à la rentrée de janvier. Venez nombreux et n'hésitez pas à contacter les professeurs ou les *Course Reps* pour toute information supplémentaire.



## Questions d'avenir

### Une *Career Fair* spéciale double-diplôme

Par Christine Forschbach

Le mardi 17 novembre, l'équipe pédagogique a eu le plaisir d'animer une « Career fair » destinée tout particulièrement aux élèves du double-diplôme, une première à l'université d'Essex.

On se souvient de l'année dernière, lorsqu'une dizaine d'étudiants s'étaient rendus à Londres en Mai pour assister à la *Legal Week*, événement durant lequel ils avaient eu l'opportunité de discuter perspectives de carrières avec des membres de l'Association de Juristes Franco-Britanniques (AFJB) mais aussi des anciens élèves de doubles-diplômes (Essex mais aussi King's/La Sorbonne).

C'est à notre tour que le 17 novembre nous avons eu une petite *Legal Week* rien qu'à nous, lorsque 6 intervenants de domaines divers et variés du monde juridique sont venus nous parler de leurs carrières respectives, répondre à nos interrogations et nous donner des conseils sur le monde du travail dans lequel nous entrerons bientôt.

Pour nous autres étudiants, l'intérêt de ces événements est bien évidemment immense. Non seulement ils nous permettent de déjà prévoir certains aspects de notre retour en France (notamment d'éclaircir l'éternel dilemme publiciste/privatiste que nous allons tous devoir affronter en L3), mais aussi d'élargir nos perspectives de carrières en découvrant des aspects du droit que nous n'avions pas considéré auparavant.

## Evènements à venir

### ❖ 13 janvier 2016 à 18h :

Diffusion d'un film sur l'art de plaider en relation avec le projet *Frontrunner* de Lauren Levy

### ❖ Visites éducatives

Deux professeurs invités nous rendront visite au second semestre : Mme Wanda Mastor, et Mr Xavier Bioy.

Ainsi, nous avons eu l'occasion d'interagir avec des responsables de recrutement et un stagiaire de chez Gide Loyrette Nouel, prestigieux cabinet Parisien s'étendant à l'international, mais aussi avec l'un des fondateurs de l'AJFB au parcours plus qu'impressionnant. Nous avons découvert les possibilités nombreuses qu'offre le double-diplôme à travers un ancien élève, Augustin Gridel et appris quelques astuces sur l'optimisation dudit diplôme (les prépas CRFPA, les passages en écoles de commerce etc.). Nous avons constaté que le droit s'apprend à tout âge, et qu'il est possible de le combiner avec un tout autre domaine comme la mode par exemple, comme le fait Catherine Palmer, ancienne enseignante.

Le large panel de carrières représenté a permis aux élèves de 2A, préparant déjà leur retour, mais aussi aux 1A, si fraîchement débarqués à Essex, de réfléchir sur nos futurs respectifs en tenant peut être plus compte de la réalité du monde dans lequel nous nous engageons. En somme, c'est de la part de l'ensemble des étudiants qui ont pu participer à cet événement que nous remercions tous les intervenants d'avoir calmé nos angoisses et de nous avoir aidés à tracer un éventail de perspectives toujours plus large et ambitieux.

# Quel avenir après le double-diplôme ?

## Réponses et exemple d'une Alumni.

Par Flavien Ricou

Sans se mentir, disons que nous espérons tous secrètement que ce double-diplôme nous aidera à faire carrière. Ainsi, nous passons quatre années entre l'Université d'Essex et l'une des trois universités françaises partenaires, à nous projeter et essayer d'imaginer ce que sera notre vie après le double-diplôme. Mais pourquoi ne pas avoir un aperçu des étudiants, des *alumni*, qui sont passés par le même chemin que nous quelques années plus tôt. Et non, nous ne sommes pas les seuls à connaître les pizzas du SU Bar, le billard du Top Bar ou la piste de danse de Sub Zero...

Ravie de repenser à ses années passées dans ce double-diplôme, Anaïs Vacherot nous raconte sa vie professionnelle actuelle et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça continue de nous faire rêver !

**Flavien : Avant tout, merci d'avoir bien voulu répondre à nos questions. Voici la première : pouvez-vous nous expliquer votre situation professionnelle actuelle ? (Études, emploi, etc.)**

Anaïs : Actuellement, et depuis septembre, je poursuis mes études à Sciences Po Paris, en Master CJJ (Carrières Judiciaires et Juridiques). Il s'agit d'un master avec un effectif réduit -nous sommes 33- qui a pour objectif la préparation des concours administratifs : concours de Commissaire de Police, d'Officier de Gendarmerie, de l'École Nationale de la Magistrature et éventuellement le CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats) ou encore concours pénitenciers.

### En quoi consiste ce master à Sciences Po ?

Ce master dure deux ans. La première année est consacrée à la préparation des épreuves écrites des concours puis, suivent quatre mois de stage en juridiction et/ou en commissariat. La deuxième année, nous suivons les cours du master nous préparant aux épreuves orales ainsi qu'une prépa intensive (soit ENM, soit de police) qui reprend tout le programme. Enfin, à la fin de cette deuxième année, les écrits commencent.

Il est donc vrai que c'est un master difficile mais j'ai fait ce choix parce que c'est l'une des meilleures formations qui existe actuellement pour la préparation de ce type de concours. Les résultats obtenus chaque année parlent d'eux-mêmes. D'ailleurs, une ancienne étudiante du double-diplôme a également suivi ce master et est aujourd'hui magistrat.

### Comment l'avez-vous intégré ?

Il existe deux procédures pour intégrer Sciences Po Paris en master.

La première se fait sur concours et est ouverte aux étudiants français, ou ayant étudié en France. Dans ce cas, il y a deux phases. Durant la première phase, les candidats doivent faire une note de synthèse. De plus, il faut remplir un dossier comprenant lettre de motivation, C.V, lettres de recommandations de professeurs, relevés de notes, etc. Durant la deuxième phase, un entretien est proposé à ceux qui ont obtenu AA ou AB à leur note de synthèse. L'entretien se déroule ensuite devant les responsables des masters.

La seconde procédure est réservée aux étudiants ayant un diplôme étranger. Cette fois-ci, tout se fait entièrement sur dossier, donc lettre de motivation, C.V., lettres de recommandations, relevé de notes, etc. Sciences Po recherchant plutôt des "profils" particuliers, il n'y a pas de critères établis, seul un 2.1 au diplôme anglais est requis.

### **Pensez-vous que votre participation à ce double-diplôme a influencé votre admission ?**

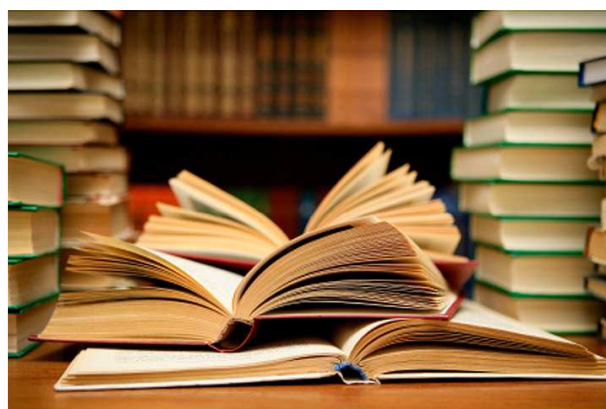
Je dirais que grâce au double-diplôme, on a le choix de la procédure que l'on souhaite utiliser étant donné que les deux peuvent marcher. Cependant, on ne peut pas se présenter selon les deux procédures. Pour ma part, j'ai opté pour la seconde option, sans concours. J'ai eu la réponse en décembre, durant mon année de Master 1, ce qui me laissait le temps de trouver autre chose si je n'avais pas été reçue.

### **Que vous a apporté le double-diplôme ?**

C'est assez difficile de répondre à cette question. Il y a tellement de choses ! Cela m'a permis de rencontrer des personnes du monde entier, d'étudier en deux langues, d'approfondir le droit dans le cadre de systèmes juridiques distincts. Ce diplôme m'a ouvert au monde et a développé mon attrait pour la mobilité, ma sensibilisé aux rapports que les pays peuvent entretenir entre eux. J'estime que les enjeux géopolitiques et juridiques actuels ne peuvent être lus en occultant toute dimension européenne et internationale. Le double diplôme, c'est un peu tout ça, que du positif en somme !

### **La fameuse question : avez-vous préféré les deux années à Essex ou les deux années en France ? Pourquoi ?**

C'est la fameuse question à laquelle il est, en vérité, impossible de répondre. Les années à Essex sont superbes pour pleins de raisons : on découvre le droit, on fait pleins de sorties, on rencontre beaucoup de monde. À Essex, on profite encore de l'innocence du début des études dans un cadre privilégié car nous avons peu d'heures de cours, ce qui nous permet d'avoir des activités autres. Là-bas, nous ne nous projetons pas encore complètement dans l'avenir.



Alors, ce qui est sûr, ce que lorsqu'on revient en France, les TD sont durs, obligatoires, ramassés, on a beaucoup plus d'heures de cours et cela nous pousse donc à devoir nous organiser différemment dans notre travail, ce qui est donc moins *fun*. Mais en même temps, le retour en France m'a fait du bien et j'étais contente de rentrer car c'est une nouvelle phase. En effet, on commence à construire notre avenir, on définit nos préférences, ce que l'on aimerait faire. C'est donc un environnement plus studieux, mais c'est intéressant parce qu'on fait toujours plus de droit. Je pense donc que ce qui m'a sûrement le plus manqué à mon retour en France, ce sont mes amis anglais ou autres qui sont restés continuer leurs études en Angleterre.

### Avez-vous quelques conseils à donner à des étudiants encore un peu perdus ?

Il n'y a pas de raisons de se sentir perdu. Il ne faut pas vous mettre la pression car à Essex, vous êtes bien encadrés et l'équipe pédagogique sait ce qu'elle fait et est toujours à votre disposition. Le droit, ce n'est pas une science infuse, cela s'apprend. Les techniques juridiques sont particulières, il faut donc se laisser le temps de les appréhender.

Le seul conseil que je peux vraiment vous donner, c'est de profiter de vos années d'études et de toutes les opportunités que vous pouvez saisir. On ne se rend pas compte à quel point les deux années en Angleterre passent vite, comme les deux années en France. Et croyez-en mon expérience, on regrette ces années par la suite.

Toute l'équipe de la newsletter du double diplôme remercie Anaïs qui a gentiment accepté de répondre à nos questions. Une seule chose reste à faire, écouter ses conseils et...s'accrocher.

### Petites annonces

- ❖ L'association culturelle française du campus "French Connection" souhaitait remercier ses membres d'avoir aidé à lever 200£ de fond pour les Restaus du Coeur vendredi dernier lors de la *Winter Fayre*.
- ❖ Les étudiants possédant leurs cartes universitaires françaises sont en mesure d'aller emprunter des livres à BU de leur université en France : utile pour les révisions des vacances !

### L'avez-vous vue ?

-La vidéo du double-diplôme-

Disponible sur la page Vimeo de l'Université d'Essex, ainsi que sur la page Facebook de l'Association du double-diplôme, le court-métrage explique le fonctionnement et l'utilité du diplôme. Courrez vite le visionner !

- ❖ Lien URL: <https://vimeo.com/143759740>



## DOSSIER SPECIAL

### Le droit et l'art

#### D'authenticité à restitution, quelle est la place du droit dans le milieu de l'art ?

Par Jenny Cathiard-Guillermin

#### Introduction

Tolstoï écrivit en 1898 dans *Qu'est-ce que l'art ?* que “*Les grandes œuvres d'art ne sont grandes que parce qu'elles sont accessibles et compréhensibles à tous.*”

Si nous nous plaçons au delà de la critique de l'élitisme culturel russe de cette fin du XIX<sup>ème</sup> et que nous tentons d'adopter le regard du juriste, nous pouvons interpréter différemment ces mots. Prenons-les comme un appel à la considération de l'œuvre d'art entre le concret et l'abstrait, le tangible et l'intangible, l'objet et la création. De cette dualité apparente résulte l'œuvre d'art. C'est donc à partir d'un objet complexe, obéissant à des régimes juridiques variés, que le droit des arts tente de concilier l'œuvre et sa vente aux aléas d'un marché de l'Art toujours plus excentrique et régit par des lois contractuelles toujours plus tangentes.



*Olympus et Marsyas, Poussin*

Est-ce dû au fait de l'aspect international de la discipline qu'est le droit des arts ? Sûrement.

Même si cette thèse est assez facilement réfutable car il existe aussi bien dans la jurisprudence anglaise que française bon nombre d'affaires ayant seulement une portée nationale.

Néanmoins s'il est une chose à laquelle le droit des arts n'échappe pas c'est la pluralité des domaines qui le composent. Droit des contrats, restitution, authenticité, propriété intellectuelle de l'artiste et bien plus encore.

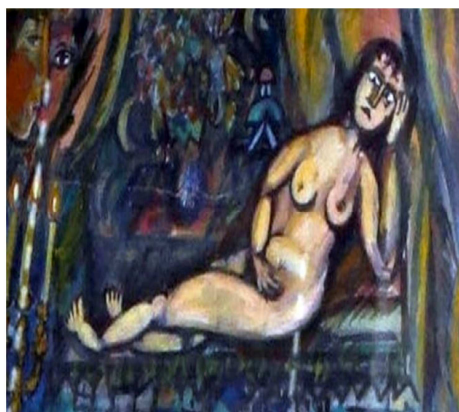
C'est à l'authenticité et à la restitution que cet article se dédiera en particulier.

Alors... Prêt pour un bon dans le marché de l'Art ?

## L'authenticité, ou la peur du faux

La question de l'authenticité de l'œuvre est une controverse qui ne cesse d'agiter le monde de l'Art. Ainsi, aussi bien les musées nationaux que les maisons de vente (dont certaines parmi lesquelles les noms célèbres résonnent comme Sotheby's ou Christie's) semblent trembler devant l'idée du faux ou encore de la mauvaise attribution.

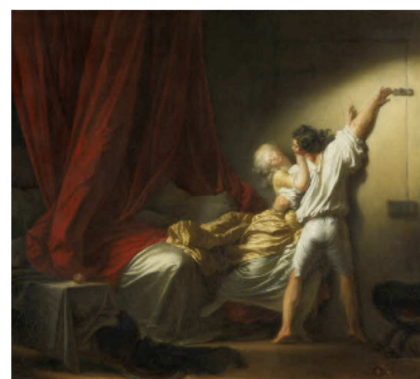
Et à la question : pourquoi cette crainte du doute ? Nous pourrions répliquer : quelle est la preuve qu'un certain artiste a peint la toile se tenant devant nous ? La preuve est-elle la signature ? Les différentes étiquettes que l'on peut trouver au dos du tableau attestant d'un passage dans une maison de vente par exemple ? Le style reconnaissable de l'artiste et la qualité de l'œuvre attestant d'une certaine manière de sa véracité ? Les affaires ayant eu comme racine de leur litige un cas d'authenticité sont nombreuses dont certaines aux noms évocateurs comme la saga Poussin autour de l'œuvre *Olympus et Marsyas*, celle du Verrou de Fragonard, ou encore le *Reclining Nude* de Chagall.



*Reclining Nude*, Chagall.

Si dans les deux premiers cas il s'avéra que les tableaux étaient issus de la main du maître supposé les avoir peints, pour la dernière, il en fut tout autre. Cette toile fut acquise en 1992 pour la somme de £100,000 par Martin Lang, un homme d'affaire britannique qui garda le tableau pendant des années sans faire estimer sa provenance. C'est seulement 20 ans plus tard que les (heureux ?) propriétaires du nu décidèrent d'expertiser l'œuvre. Tout d'abord en l'envoyant dans les laboratoires du *University College of London* qui établit, après une série de tests visant à garantir l'authenticité du tableau, que les pigments bleus et verts étaient datés de 1930 voire même plus tard.

Horreur, infamie ! Le tableau est envoyé par Martin Lang à Paris au Comité Chagall. Cet envoi fut peut-être une erreur au vu de ce que le comité parisien décida. En effet ce dernier, après débats, conclut au rejet du tableau en tant qu'œuvre de Chagall et prononça, suivant la législation française, l'ordre de saisir et de brûler la fausse d'une œuvre de Chagall déjà existante *Reclining Nude* 1911.



*Verrou*, Fragonard.

Si l'incendie d'une œuvre, même fausse, paraît relever d'un acte abrupt et vidé de toutes sentimentalité il n'en fut pas moins fait. Et ce, malgré les tractations nombreuses réalisées par Lang. Découvrirons-nous que le tableau était en fait un véritable Chagall ? Pour Martin Lang, le doute est toujours possible. Et pour clore ce chapitre sur l'authenticité nous terminerons sur les mots du piètre collectionneur « *There's nothing definite in life. There's always room for error.* ».

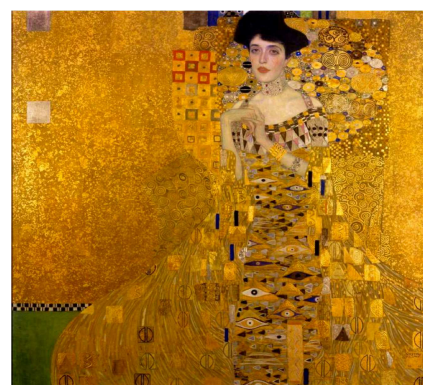
## La Restitution: Quæ sunt Cæsaris, Cæsari!

La restitution découle majoritairement, et contrairement à l'authenticité, de faits historiques et plus précisément de faits de guerre. Les premières œuvres restituées après pillages furent certainement les collections du Musée du Louvre durant la période Empire. Dans ce cas, c'est seulement après la bataille de Waterloo que les différentes créations furent retournées à leurs propriétaires originels. Mais les conquêtes Napoléoniennes et ses pilleries pourraient presque sembler minimes comparé à celles exécutées par les autorités Nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Qu'il s'agisse de musées ou de collections privées dans les pays occupés, des œuvres issues de mains célèbres du monde de l'Art comme Klimt, Schiele, Teniers, Van Gogh, Rubens et bien d'autres, furent prises de force pour se retrouver bien souvent entre les mains de hauts gradés Nazis. Nonobstant, ces derniers ne sont pas les seuls à blâmer lorsque l'on vient à traiter d'objets d'art volés à restituer. Ainsi, les soldats de l'armée rouge en 1945 avaient comme consigne de s'emparer du plus grand nombre d'œuvres d'art possible. Tout ceci motivé par l'idée que la possession de ces dernières agirait comme une réparation des crimes de guerre perpétrés par les Nazis en URSS.

Le cas du portrait *Adele Bloch-Bauer I* (récemment adapté au cinéma sous le titre *Woman in gold*) est un exemple parfait de la volonté de restitution des générations survivantes de l'Holocauste.

Maria Altmann était issue d'une famille d'intellectuels juifs autrichiens amateurs d'art qui, comme beaucoup d'autres, n'échappa pas dès la prise de pouvoir du parti Nazi à l'enlèvement de leurs œuvres ; dont le portrait exécuté par Klimt visible ci-dessous. Mais qui était donc Adele Bloch-Bauer ? Il s'agissait de la tante de la petite Maria Altmann. Adele mourut bien avant que son portrait ne fût saisi et dans son testament décida de léguer ses biens à son mari Ferdinand Bloch-Bauer. Hors, il était légalement impossible pour Adele Bloch-Bauer de léguer ses œuvres étant donné qu'elle n'en était pas la propriétaire. C'est en effet Ferdinand qui, en tant qu'acheteur des toiles en était le propriétaire légitime. La mort de sa tante, la spoliation de ses œuvres, est vécue comme un traumatisme pour la jeune Maria Altmann. Traumatisme d'autant plus grand sachant que ces œuvres volées furent placées en icônes de la ville de Vienne au sein du Musée National du Belvédère...

Les spoliations continuent, humiliations et traques sont perpétrées contre les juifs autrichiens : c'est l'*aryanisation sauvage* de 1938. La famille Altmann-Bloch-Bauer s'éparpille à travers l'Europe, et dans le cas de Maria Altmann et de son époux, traverse l'Atlantique pour se réfugier aux Etats-Unis. Ferdinand meurt dans cette Europe dévastée en laissant derrière lui un nouveau testament stipulant qu'il ne léguerait pas les œuvres au Belvédère mais à ses héritiers directs c'est-à-dire ses neveux et nièces dont la dernière survivante était Maria.



Pour mieux visualiser la saga judiciaire qui anima la restitution des œuvres Altmann je vous propose de vous référer à l'encart ci-dessous.

1938

- Début des pillages par les Nazis en Autriche.
- Tous les biens de Ferdinand Bloch-Bauer sont saisis dont sept Klimt.

1945

- A force de pillage, c'est une collection de 5 000 oeuvres d'art de maîtres, de galleristes et de musées qu'Hitler détient.

1948

- Le Directeur du Belvédère est déjà au courant de l'illégalité de la détention des oeuvres spoliées.
- Les portraits d'Adele Bloch-Bauer sont exposés avec de faux cartouches relatant de fausses dates d'acquisition par le Musée.

1970

- Le gouvernement autrichien détruit délibérément les documents relatifs aux vols d'oeuvres d'Art en Autriche.
- Il devient impossible de déterminer l'ampleur des saisies perpétrées.

1998

- La ministre autrichienne de la Culture, Mme. Gehrler, fait adopter une loi obligeant l'Etat autrichien à restituer les oeuvres d'Art cédées de force par les propriétaires Juifs.
- Maria Altmann découvre le testament de sa tante remettant en cause les dires du gouvernement autrichien qui lui avait affirmé détenir les droits de propriété sur cinq des Klimt.
- Maria entame une procédure en Autriche pour restitution des toiles de Klimt avec l'aide de l'avocat Randol Schoenberg.

1999

- A l'âge de 83 ans, Maria Altmann retourne en Autriche après 61 ans d'exil aux Etats-Unis.
- Le 28 Juin, sur avis d'une commission, la ministre Gehrler refuse de restituer les Klimt sur le motif qu'ils n'auraient pas été accaparés par les autorités Nazis.
- Maria Altmann et son avocat songent en réponse à entamer une procédure judiciaire qui finalement s'avère impossible car cette dernière nécessiterait le dépôt de la somme équivalente à la valeur des Klimt.

2000

- Maria Altmann se présente devant la juridiction américaine.

2004

- La Cour suprême américaine rend son jugement quant à l'affaire des Klimt dont elle s'estime compétente.
- C'est la première victoire de Maria Altmann quant à la restitution des oeuvres.
- Le gouvernement autrichien propose une résolution du litige par la décision d'un tribunal arbitral fait de trois avocats autrichiens. Si ces derniers arbitrent en faveur de Maria Altmann et ainsi affirment le vol des oeuvres, l'Autriche s'engagera à restituer les Klimt.

2006

- Janvier, le tribunal arbitral reconnaît que : si le testament d'Adele Bloch-Bauer n'a pas de réelle valeur juridique, la famille Bloch-Bauer a bel et bien été spoliée.
- Les Klimt sont restitués à Maria Altmann.
- Avril, ces derniers sont exposés au Los Angeles County Museum of Art (LACMA).
- Juin, Christie's met aux enchères les cinq Klimt de la collection Altmann. R.S. Lauder acquiert le portrait de la désormais illustre ancêtre de Maria pour la somme de 135 millions de dollars pour la Neue Gallery de New York.



Dans le cas Altmann la fin fut heureuse ; mais dans de nombreux autres il fut parfois impossible de retrouver les descendants des propriétaires tant la guerre avait disséminée les populations. Dans certains autres, où les pillages Nazis ne rentraient plus en compte, on peut voir apparaître un refus de restitution au pays d'origine. Pensons notamment à l'exemple toujours actuel du conflit opposant les gouvernements britannique et grec quant au sujet des marbres du Parthénon exposés depuis 1805 au British Museum.

En n'abordant seulement que deux notions fondatrices du droit de l'art, nous avons pu nous rendre compte de la complexité de ce domaine ainsi que de ses nombreuses intrigues. Le marché de l'Art se révèle donc bel et bien comme un véritable organe générateur de ventes ou encore dans son aspect poussé, de litiges. Mais ce qu'il est surtout, c'est un rassemblement de passionnés qui sous l'égide de la toile de maître ou du bronze, tentera quoiqu'il en coûte, de partir en quête de l'objet ultime de leur collection. Ainsi, Philip Hook le dépeint dans son livre *Breakfast at Sotheby's (An A-Z of the Art World)* as « auction is an ideal means of selling art, a commodity whose value has little intrinsic or objective value but is vastly inflatable by fantasy, aspiration and human rivalry ».

## Lexique

*Sotheby's* : La plus grande entreprise mondiale de vente aux enchères, fondée à Londres en 1733. Spécialisée dans la vente de tableaux, gravures, meubles, objets d'art, livres, elle possède tout un réseau de salles de vente à travers le monde. Elle est passée en 1983 sous contrôle américain.

*Christie's* : Salle des ventes fondée à Londres en 1766. La plus ancienne société de ce genre, elle demeure parmi les plus importantes. Elle est aujourd'hui sous contrôle français.

*Poussin* : Peintre français (1594-1665), il est celui qui a porté le classicisme français à son apogée en cherchant à atteindre l'idéal de perfection antique auquel aspirait le XVII<sup>ème</sup> siècle.

*Fragonard* : Peintre et graveur français (1732-1806). Figure emblématique de la peinture du XVIII<sup>ème</sup>, ses œuvres regroupent aussi bien des pastels que des toiles historiques prisées par l'Académie en passant par des œuvres dans la continuité de l'œuvre de son maître F. Boucher.

*Chagall* : Peintre, graveur, décorateur russe naturalisé français (1887-1985). Hors de tout mouvement, l'art de Chagall s'est formé sur fond d'influences issues de la double tradition slave et judaïque.

*Klimt* : Peintre autrichien (1862-1918) ; chef de file de la sécession de Vienne qui répandit l'Art nouveau en plein Empire austro-hongrois. Il s'illustra dans des fresques murales et des portraits auxquels il conféra une haute portée symbolique.